



La Communauté de Communes de Thann-Cernay (CCTC) **Établissement Public de Coopération Intercommunale**

Recrute, dans le cadre de la signature de sa première Convention Territoriale Globale, un(e) :

Chargé(e) de coopération Convention Territoriale Globale (H/F)

Grade : attaché territorial (filière administrative)

Descriptif de l'emploi :

La Convention Territoriale Globale (CTG) est le nouveau mode de contractualisation de la Caisse d'Allocations Familiales avec les territoires qui vise à définir un cadre politique de développement territorial. L'objectif est de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants dans le domaine social (petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, handicap, animation de la vie sociale, accès au droit, logement / cadre de vie, emploi/insertion...).

Les fonctions de coopération permettent de mettre en réseau les acteurs du territoire pour créer des synergies, se saisir de coopération, de mutualisations et accroître in fine l'efficacité des interventions.

Le ou la chargé(e) de coopération pilote la démarche de construction du projet social.

Vos missions :

Le ou la chargé(e) de coopération assure les missions suivantes :

- Conduite des diagnostics territoriaux ou thématiques
- Assistance et conseil auprès des élus et des comités de pilotage
- Accompagnement de la réalisation des objectifs prioritaires du projet de territoire inscrit dans la CTG
- Développement et animation de la contractualisation, des partenariats et des réseaux professionnels
- Mobilisation des expertises spécifiques pour faciliter la prise de décision et alimenter les travaux des groupes de travail.
- Développement d'action transversale en interne et en externe
- Organisation et animation de la relation avec la population
- Contribution à l'évaluation des politiques et actions mises en œuvre

Votre profil :

De formation bac + 3 de type développement local, politiques sociales ou petite enfance, vous justifiez idéalement d'une expérience en collectivité territoriale sur des fonctions similaires. Vous démontrez de bonnes connaissances de l'environnement territorial, une expérience avérée en matière de conduite et de gestion de projets, d'animation de réunions et de réseaux d'acteurs, d'une aisance rédactionnelle et maîtrisez l'outil informatique.

Vous êtes force de proposition, autonome, avez des capacités d'adaptation, d'analyse et un sens de l'organisation.

Vous démontrez de qualités relationnelles et le sens du service public.

Doté(e) de bonnes capacités orales, vous êtes à l'aise dans les présentations devant du public, Vous êtes en capacité à gérer les relations avec les élus, les partenaires locaux institutionnels, associatifs, sociaux et économiques du territoire.

Titulaire du permis B obligatoire.

Vos conditions de travail :

- Poste à temps complet (cycle de travail de 38 heures hebdomadaires incluant 18 jours d'ARTT annuels)
- Horaires de travail comportant des plages horaires fixes et des plages horaires variables
- Rémunération statutaire : Traitement indiciaire, Régime indemnitaire (RIFSEEP) et Prime de Fin d'année
- Possibilité de télétravailler à raison d'une journée hebdomadaire (à l'exception du mercredi)
- Action sociale : participations financières de l'employeur à la mutuelle de santé (si labellisée collectivités territoriales), à la prévoyance conventionnée, aux titres-restaurant, possibilité d'adhésion à l'amicale du personnel (CE+) et à la Caisse nationale d'action sociale (CNAS)
- Salle de restauration sur le site de la CCTC
- Transport : remboursement à 75 % des coupons d'abonnement de transports en commun pour le trajet domicile-travail – participation financière de l'employeur au dispositif mobilités durables (pour les agents se déplaçant à vélo sur les trajets domicile - travail)

Votre lieu de travail :

Au siège de la Communauté de Communes de THANN-CERNAY
3a, rue de l'Industrie
68700 CERNAY

Le poste est à pourvoir au **1^{er} mars 2024**.

Ce poste vous intéresse ?

Merci d'adresser votre candidature
(lettre de motivation et C.V.)
avant le 29 février 2024
à l'adresse postale suivante :

**Monsieur le Président de la
Communauté de communes de
Thann-Cernay**
3a, rue de l'industrie - CS 10228
68704 CERNAY CEDEX

ou par voie électronique à
l'adresse suivante : [contact@cc-
thann-cernay.fr](mailto:contact@cc-thann-cernay.fr)

